

gnions le plus tôt possible l'objectif de 1 p. 100 du produit national brut. Nous sommes à mettre en œuvre un ensemble de politiques économiques qui libéreront des ressources en vue d'objectifs hautement prioritaires, et malgré de sévères limites imposées à nos dépenses en général, notre effort d'assistance augmentera de façon substantielle durant l'année qui vient. C'est ainsi que nous augmenterons d'environ 25 p. 100 l'an prochain notre contribution au programme des Nations Unies pour le développement et que nous augmenterons de façon notable nos contributions au Fonds des Nations Unies pour l'enfance et au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. En outre, nous avons toujours reconnu l'importance des conditions à attacher à l'assistance fournie et, par conséquent nous avons cherché, par de nombreuses subventions et de nombreux prêts à long terme et à faible intérêt, à répondre aux besoins des pays bénéficiaires.

A l'aube de la deuxième décennie consacrée au développement, nous attendons avec impatience, au Canada, les conclusions de deux grandes études dont le but est de faire le point sur l'aide au développement et les politiques commerciales connexes, l'une commandée dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement et l'autre par la Banque mondiale. Cette dernière étude sera présidée par le très honorable L. B. Pearson, ex-premier ministre du Canada, qui, incidemment, est l'un de ceux qui vous ont précédé au poste éminent de président de l'Assemblée générale. On doute en certains milieux que les ressources fournies en vue du développement soient utilisées avec le maximum d'efficacité. Ces études devraient nous permettre de tirer les leçons de l'expérience passée et nous fournir des indications utiles quant aux politiques à suivre dans l'avenir. Grâce à ces lumières, on aura peut-être une plus grande confiance envers les programmes de développement et, espérons-nous, les pays développés se montreront peut-être davantage disposés à augmenter leur aide.

Il semble que, dans une proportion notable, l'écart entre les sociétés plus évoluées et celles qui le sont moins reflète les différences de niveau de leur apprentissage quant à la façon d'appliquer les techniques et les fruits de la science et de la technologie à leurs problèmes fondamentaux de développement. Il ne suffit pas d'exporter simplement l'expérience des pays plus évolués pour combler cet écart. Les pays en voie de développement ont besoin d'acquérir leur propre compétence en matière de science et de technologie. Pour y parvenir, il faut qu'ils aient accès au réservoir de savoir et d'expérience qui existe ail-

leurs et on devrait se réjouir des efforts qu'ils font pour adapter ce savoir et cette expérience à leurs besoins et aspirations propres.

Reconnaissant l'importance de ce domaine, le gouvernement du Canada entend créer au Canada une institution dont le but sera l'application pratique de la science et de la technologie aux problèmes sociaux et économiques fondamentaux du développement. Le conseil de direction et le personnel de cette institution seront recrutés dans plusieurs pays et les résultats de ses recherches seront mis gratuitement à la disposition de la communauté internationale. Cette institution visera à donner une nouvelle impulsion à la recherche des solutions à apporter aux malaises sociaux et économiques qui sont la cause fondamentale d'un si grand nombre de problèmes soumis à notre Assemblée.

Monsieur le président, mon gouvernement reconnaît qu'il faut améliorer les conditions du commerce mondial pour que les pays en voie de développement puissent utiliser plus efficacement les progrès technologiques et attirer les capitaux de placement. Nous avons entendu de cette tribune différents commentaires concernant la deuxième conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Personne ne peut être satisfait des résultats de cette conférence. Mais il est encourageant de noter que, en même temps qu'on y a proposé de nouvelles formules d'aide, comme les régimes tarifaires préférentiels en matière de douane, on a également admis la nécessité de transformer en profondeur les méthodes de travail de notre organisation. Nous attendons avec impatience le rapport sur les questions soulevées à la CNUCED que présentera le président de cette conférence à l'Assemblée générale réunie en séance plénière.

LES PROBLÈMES DU MILIEU HUMAIN

La délégation du Canada se réjouit du fait qu'en plus d'étudier des questions qui nous sont relativement peu familières concernant l'espace extra-atmosphérique et le lit des océans, on se penchera au cours de la présente session sur les problèmes du milieu humain. Au Canada, nous sommes vivement conscients que les effets de la pollution de l'air et de l'eau ne respectent pas les frontières. Nous avons, avec notre voisin, les États-Unis, été des pionniers quant à l'institution de mécanismes internationaux destinés à remédier à ce problème. C'est pourquoi nous avons secondé l'initiative de la Suède lorsqu'elle a proposé que cette importante question soit considérée comme un problème d'envergure mondiale qu'il convenait, par conséquent, d'étudier en priorité, en séance plénière.